

## VILLE DE ROUEN

### ANALYSE FINANCIERE -

2 juin 2008

Vos contacts :

Véronique Grele-Cessac • tél. 01 55 34 40 16 • fax 01 40 41 00 95 • [vgrelecessac@fcl.fr](mailto:vgrelecessac@fcl.fr)

Stéphane Masse • tél. 01 55 34 40 00 • fax 01 40 41 00 95 • [smasse@fcl.fr](mailto:smasse@fcl.fr)

Anne Gaël Moulin • tél. 01 55 34 40 10 • fax 01 40 41 00 95 • [agmoulin@fcl.fr](mailto:agmoulin@fcl.fr)

Laurent Buzenet • tél. 01 55 34 40 18 • fax 01 40 41 00 95 • [lbuzenet@fcl.fr](mailto:lbuzenet@fcl.fr)

LE DIAGNOSTIC FINANCIER

Le diagnostic financier ..... 3

I- Rappel méthodologique..... 3

    A- Les retraitements opérés ..... 3

    B- La présentation des comparaisons..... 3

II- Contexte du diagnostic financier ..... 4

III- Les grands équilibres de la section de fonctionnement..... 5

    A- Une légère dégradation des ratios d'épargne depuis 2006 ..... 5

    B- Des recettes réelles de fonctionnement tirées à la hausse en 2007 par des produits financiers et exceptionnels..... 7

    C- Des dépenses réelles de fonctionnement en nette progression en 2007 ..... 16

    D- Effort d'investissement et mode de financement des investissements ..... 23

IV- Fonds de roulement et résultat net ..... 29

Diagnostic de la dette ..... 31

I- Encours de dette propre et garantie de la ville : description et risques..... 31

    A- Une sécurisation court terme importante de la dette ..... 31

    B- Un coût optimisé en 2008 et encadré jusqu'en 2011 ..... 32

II- Analyse de la dette garantie : ..... 35

LE DIAGNOSTIC FINANCIER

**I- Rappel méthodologique**

**A- Les retraitements opérés**

Des modifications, applicables à compter du 1er janvier 2006, ont été apportées à l'instruction comptable M14, notamment sur l'imputation des subventions d'équipement et des fonds de concours.

A compter de 2006, ces subventions sont imputées en section d'investissement et sont en parallèle amorties l'année suivant le versement. Selon la nature des bénéficiaires, les durées d'amortissement sont différentes :

- 15 ans pour des bénéficiaires d'un organisme public
- 5 ans pour des organismes de droit privé.

Ces nouvelles procédures allègent les écritures d'ordre passées jusqu'à présent (obligation de neutraliser ces dépenses réelles de fonctionnement par une recette d'ordre de fonctionnement et d'amortir dès la 1ère année de versement).

Un retraitement de ces dépenses a été opéré en 2005 en affectant directement ces subventions et fonds de concours en investissement.

**B- La présentation des comparaisons**

	Appartenance à une CA	Pop INSEE
CAEN	CA CAEN LA MER	117 157
METZ	CA DE METZ	127 498
MULHOUSE	CA MULHOUSE SUD ALSACE	112 002
ORLEANS	CA ORLEANS VAL DE LOIRE	116 559
PERPIGNAN	CA PERPIGNAN MEDITERRANEE	107 241
ROUEN	CA ROUENNAISE	108 758
<b>Total</b>		<b>689 215</b>

Des comparaisons ont été effectuées sur la base de deux référentiels :

- des communes entre 100 000 à 300 000 hab. appartenant à une Communautés d'agglomération
- un échantillon spécifique de 5 villes de même strate démographique (entre 107 000 hab. et 128 000 hab.) et appartenant toutes à des communautés d'agglomération.

Ces comparaisons ont été élaborées à partir des données extraites des comptes administratifs de 2005 et de 2006. Des retraitements,

similaires à ceux opérés sur la Ville de Rouen, ont été effectués sur cet échantillon (subventions d'équipement basculées en section d'investissement). Les données fiscales portent également sur 2007.

## II- Contexte du diagnostic financier

	Montant total de l'attribution de compensation (AC)			
	2005	2006	2007	2008
+ Produit TP, compensations fiscales et rôles supplémentaires perçues au titre de 1999 minorées du produit fiscal "ménages" levé par l'ex district en 1999	19 135 623	19 135 623	19 135 623	19 135 623
- Charges transférées : cotisation 1999 au SIVU	103 980	103 980	103 980	103 980
- Contributions eaux pluviales : majoration de 39,4 K€ / an pour lisser l'évolution des charges transférées jusqu'en 2012 (869,4 K€)	593 468	632 888	672 308	711 729
- Charges transférées : Parc des expositions	3 549	3 549	3 549	3 549
= <b>TOTAL</b>	<b>18 434 626</b>	<b>18 395 206</b>	<b>18 355 786</b>	<b>18 316 366</b>
<i>Evolution</i>		- 0,2%	- 0,2%	- 0,2%

	2005	2006	2007	2008
Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)	2 260 825	2 819 826	3 241 311	3 241 311
<i>Evolution</i>		+ 24,7%	+ 14,9%	0%

La commune de Rouen est membre de la Communauté d'Agglomération de Rouen, issue de la transformation du district au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Cette adhésion s'est traduite par une modification substantielle de la structure de fonctionnement :

- ✓ perte de la Taxe professionnelle et des compensations fiscales y afférentes désormais levée par la Communauté,
- ✓ perception d'une attribution de compensation correspondant au produit et des compensations fiscales de Taxe professionnelle de 1999, minorés du produit de fiscalité « ménages » perçus par l'ex district et des charges nettes transférées au moment de cette transformation (eau, assainissement et collecte et traitements des déchets ménagers).

Généralement, l'attribution de compensation est un montant gelé à compétences transférées inchangées. Or, le transfert de l'assainissement a englobé les contributions des eaux pluviales qui

font l'objet d'une montée en puissance des charges transférées afin de lisser dans le temps le coût moyen transféré (niveau initial sur la Ville bien inférieur au ratio forfaitaire moyen par habitant établi sur le territoire communautaire de 7.9939 €/hab.). A part ces flux annuels spécifiques, le diagnostic des comptes 2005 - 2007 n'est pas perturbé.

Par ailleurs, la Communauté alloue à ses communes membres une dotation de solidarité communautaire répartie en plusieurs parts. La Ville de Rouen bénéficie de la 1<sup>ère</sup> part répartie en fonction de 5 critères (*le potentiel fiscal par habitant, le nombre de personnes vivant sous le seuil de bas revenu, revenu moyen par habitant, nombre de logements sociaux et hausse des bases de TP*) à laquelle s'ajoute un reversement de TEOM lié aux charges non transférées (+36 K€/an).

### III- Les grands équilibres de la section de fonctionnement

#### A- Une légère dégradation des ratios d'épargne depuis 2006

K€	2005	2006	2007	Evolution 2005/2007		Moyenne annuelle	
Excédent brut d'exploitation	40 114	39 875	39 358	-756	-1,9%	-378	-0,9%
<i>Coefficient d'Excédent brut d'exploitation</i>	28,5%	27,6%	26,7%				
Excédent brut de fonctionnement	21 049	20 946	19 573	-1 476	-7,0%	-738	-3,6%
Excédent brut de fonctionnement hors subv. Équip	22 132	20 946	19 573	-2 559	-11,6%	-1 280	-6,0%
<i>Coefficient d'Excédent brut de Fonctionnement</i>	15,7%	14,5%	13,3%				
Frais financiers	-5 251	-5 346	-5 414	-163	+ 3,1%	-82	+ 1,5%
Solde swaps	986	-403	721	-265	- 26,9%	-133	- 14,5%
Excédent / Déficit brut exceptionnel (1)	3 185	4 061	7 268	+4 083	+ 128,2%	+2 042	+ 51,1%
<b>Epargne brute</b>	<b>18 887</b>	<b>19 258</b>	<b>22 148</b>	<b>+3 261</b>	<b>+17,3%</b>	<b>+1 631</b>	<b>+8,3%</b>
<i>Taux d'épargne brute</i>	12,8%	12,8%	13,7%				
<b>Epargne brute hors subv. d'équipement</b>	<b>19 970</b>	<b>19 258</b>	<b>22 148</b>	<b>+2 179</b>	<b>+10,9%</b>	<b>+1 089</b>	<b>+5,3%</b>
<i>Taux d'épargne brute</i>	13,5%	12,8%	13,7%				
<b>Epargne brute récurrente (2)</b>	<b>15 798</b>	<b>15 600</b>	<b>14 159</b>	<b>-1 640</b>	<b>-10,4%</b>	<b>-820</b>	<b>-5,3%</b>
<i>Taux d'épargne brute corrigé</i>	11,1%	10,8%	9,4%				

(1) Basculement des subventions exceptionnelles (674) au compte 65

(2) Epargne brute récurrente = épargne hors opérations exceptionnelles et hors swaps.

Hors cessions, la Ville présente un taux d'épargne plus faible que la moyenne de l'échantillon retenu. Toutefois, son repli de 2006 est plus prononcé.

Epargne brute corrigée des cessions / hab	2005	2006	évol.
Rouen	152	141	- 7,2%
Moyenne	191	188	- 1,9%
Ecart	-39	-47	
<b>Rouen / moyenne</b>	<b>79%</b>	<b>75%</b>	

Taux d'épargne brute corrigé des cessions	2005	2006	évol.
Rouen	11,4%	10,4%	- 8,8%
Moyenne	15,3%	14,7%	- 4,4%

La ville de Rouen affiche une légère détérioration de son épargne brute corrigée des cessions (*hors subv. d'équipement*) sur la période 2005/2007 de -1,6 M€.

Ce fléchissement limité résulte principalement de la montée en charge de l'exploitation des services (culture, petite enfance), et d'une hausse de la politique de redistribution et des subventions d'équilibre constatée en 2007. L'excédent brut de fonctionnement a enregistré une perte de près de 2,6 M€.

Ce sont les cessions patrimoniales qui ont permis de redresser le niveau de l'épargne brute (hors subv d'équipement), tout particulièrement en 2007 : 22,1 M€ contre près de 20 M€ en 2005, et d'absorber une augmentation des frais financiers y compris les mouvements de swaps de +0,4 M€

## DIAGNOSTIC FINANCIER



K€	2005/2007	Evol moy/an
Dépenses de personnel (012)	+5 444	+ 3,7%
Charges à caractère général (011)	+2 376	+ 4,3%
Autres charges (D65 hors contingts.&subv.)	-182	- 10,1%
<b>Total Dépenses d'exploitation supplémentaires</b>	<b>+7 639</b>	<b>+ 3,7%</b>
Subventions, participations (655 / 657) hors subventions d'équipement / fonds de concours	+121	+ 0,4%
Subventions versées au concessionnaire / Syndicat mixte pour la gestion de l'aéroport et au budget annexe Théâtre	+599	+ 10,8%
<b>Charges courantes à financer</b>	<b>+8 359</b>	<b>+ 3,4%</b>
Recettes fiscales directes à taux constant (1)	+2 358	+ 2,3%
Rôles supplémentaires	+309	+ 71,4%
AC et DSC	+902	+ 2,2%
Fiscalité indirecte (droits de mutation...)	+461	+ 2,8%
Compensations fiscales	-300	- 3,4%
Dotations de l'Etat à périmètre constant	+878	+ 1,1%
Subventions / participations recues	+780	+ 9,2%
Produit des services (70)	+994	+ 8,9%
Autres produits de gestion courante (75)	+366	+ 7,6%
Atténuations de charge (013)	-787	- 25,2%
Autres recettes	+356	+ 12,7%
<b>Recettes courantes à taux constant</b>	<b>+6 317</b>	<b>+ 2,2%</b>
<b>Différentiel de charges à financer (1)</b>	<b>+2 043</b>	
Effet Hausse des taux fiscalité 3 taxes	+567	
Evolution des frais financiers	-163	
<b>Evol. de l'épargne brute récurrente</b>	<b>-1 640</b>	
Retraitement subventions d'équipement - modification M14	1 083	
Mouvements des swaps (produits financiers - charges)	-265	
Solde des opérations exceptionnelles	+4 083	
<b>Evolution de l'épargne brute</b>	<b>+3 261</b>	

En premier lieu, la charge à financer sur les opérations courantes de la ville a progressé de +8,3 M€ sur la période 2005/2007 (+3.4% en moyenne par an), en grande partie liée aux dépenses de personnel (+5,4 M€ soit 65% de la progression - +3.7% en moyenne par an) et aux frais généraux - chapitre 011 (+2.4 M€ soit +28% de la progression).

Pour financer ces dépenses, l'évolution naturelle des recettes communales a été de +2,2% en moyenne par an, soit une croissance moins rapide que celle enregistrée par les dépenses récurrentes.

Cette progression a généré un surplus de ressources de 6.3 M€, soit une couverture de 76% de l'évolution des dépenses d'exploitation. Le dynamisme de l'assiette fiscale a été le principal facteur de cette croissance (plus d'un tiers).

Le décalage entre l'évolution naturelle des recettes et dépenses courantes représente un différentiel de 2 M€. La montée en charge des frais financiers (+0,16 M€) porte ce différentiel à 2.1 M€.

Pour le financer, la ville a utilisé deux leviers :

- ✓ Une hausse des taux d'imposition de la fiscalité directe (+0,56 M€) qui représente 28% du besoin
- ✓ Une progression notable des cessions patrimoniales (+3,9 M€), ressource non pérenne qui permet d'afficher une croissance de l'épargne. L'épargne récurrente diminue d'ailleurs de -1,6 M€ sur la période.

Ce diagnostic de l'évolution de l'épargne de la Ville montre la fragilité de sa composition, facteur de risque pour le maintien des équilibres futurs.

## B- Des recettes réelles de fonctionnement tirées à la hausse en 2007 par des produits financiers et exceptionnels

K€	2005	2006	2007	Evolution 2005/2007		Moyenne annuelle	
				K€	%	K€	%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>							
Produits des services (70) (hors carte atout)	5 365	5 698	6 359	+994	+ 18,5%	+497	+ 8,9%
Fiscalité directe locale (731)	51 489	53 467	54 723	+3 234	+ 6,3%	+1 617	+ 3,1%
AC et DSC (732)	20 695	21 215	21 597	+902	+ 4,4%	+451	+ 2,2%
Fiscalité indirecte (autres 73)	9 002	9 540	9 680	+678	+ 7,5%	+339	+ 3,7%
DGF / DSU / DSI / DGD (741 / 746)	40 897	41 425	41 775	+878	+ 2,1%	+439	+ 1,1%
Compensations fiscales + FDPTP (748)	4 540	4 335	4 240	-300	- 6,6%	-150	- 3,4%
Subv et participations (747)	4 490	4 817	5 408	+919	+ 20,5%	+459	+ 9,8%
Autres prod. de gestion cour. (75)	2 311	2 715	2 677	+366	+ 15,8%	+183	+ 7,6%
Atténuation de charges (013)	1 785	1 275	998	-787	- 44,1%	-394	- 25,2%
<b>Recettes de gestion courante à champs constant</b>	<b>140 574</b>	<b>144 487</b>	<b>147 458</b>	<b>+6 883</b>	<b>+ 4,9%</b>	<b>+3 442</b>	<b>+ 2,4%</b>
<i>Evolution</i>		<b>+ 2,8%</b>	<b>+ 2,1%</b>				
Carte atout			1 971				
Produits financiers (R76)	2 321	1 733	4 259	+1 938	+ 83,5%	+969	+ 35,5%
Produits exceptionnels (R77 / 79)	4 920	4 515	7 823	+2 903	+ 59,0%	+1 452	+ 26,1%
<b>Recettes réelles de fonctionnement - RRF</b>	<b>147 816</b>	<b>150 735</b>	<b>161 511</b>	<b>+13 696</b>	<b>+ 9,3%</b>	<b>+6 848</b>	<b>+ 4,5%</b>
<i>Evolution</i>		<b>+ 2,0%</b>	<b>+ 7,1%</b>				

La croissance de +7,1% des recettes réelles de fonctionnement (+10,8 M€) en 2007 est due essentiellement à une hausse substantielle des cessions patrimoniales (+3,3 M€) et des produits financiers correspondant aux mouvements de swaps (+2,5 M€ pour un solde net de +1,3 M€).

Les recettes récurrentes ont progressé que de +3,4% (+4,9 M€) en 2007. Cette croissance provient essentiellement des produits des services (+2,6M€) liés principalement au rendement des services périscolaires (en 2007 la Ville a mis en place une carte multi-services "carte atout" qui a permis de comptabiliser sur une seule facture la cantine, la garderie, l'étude surveillée et la crèche

de tous les enfants d'une même famille. Ce nouveau dispositif a entraîné la mise en place d'une régie de recettes et les recettes ont été encaissées directement par la ville pour près de 2 M€. Avant 2007 les recettes de cantines étaient perçues par le prestataire « Avenance ». La mise en place de ce nouveau système a eu des répercussions tant en recettes qu'en dépenses) et de la fiscalité directe locale (+1,2 M€ issus de l'évolution de l'assiette « ménages » et des rôles supplémentaires). En neutralisation l'impact de la carte « atout », l'évolution des recettes récurrentes en 2007 ressort à +2.1%, en léger repli par rapport à 2006 (+2.8%).

Sur l'horizon étudié, la croissance de ces deux postes a participé à hauteur de 70% à l'évolution des recettes de gestion courante. De façon plus marginale, la progression significative de la DSC a contribué à 10% de l'augmentation, parts similaires apportées par les participations reçues (forte progression de la CAF en 2007 et perception ponctuelle de fonds européens à compter de 2006 dans le cadre du projet spatial métro sur la mise en valeur du patrimoine (623 K€ sur 2006 et 2007 avec une fin programmée en 2008) ainsi que par les dotations allouées par l'Etat (dotation forfaitaire et DSU).

La Ville de Rouen présente un niveau de recettes de fonctionnement supérieur à la moyenne de l'échantillon. Ce différentiel trouve sa source sur les ressources récurrentes et pas uniquement sur les produits exceptionnels.

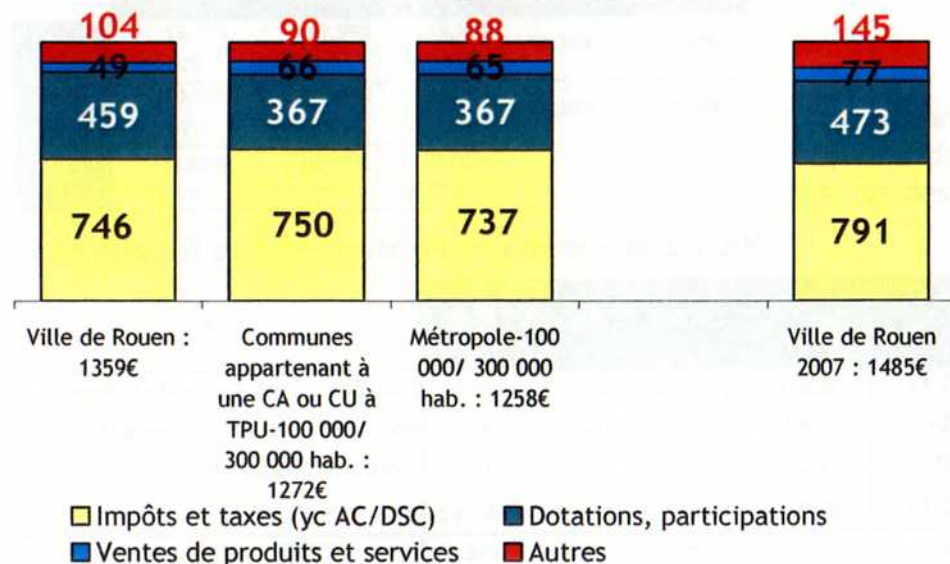
La Ville de Rouen affiche un poids de fiscalité plus élevé que les autres communes de l'échantillon : 41,8% contre 38,6%.

Elle présente également une part prépondérante de dotations d'Etat, ce qui la rend plus fragile dans l'absolu aux futures réformes attendues sur les concours financiers de l'Etat.

Toutefois, la situation est inverse pour les reversements alloués par les Communautés. Elle est légèrement moins dépendante de la Ca de Rouen.

RRF / hab	2005	2006	évol.
Rouen	1 359	1 386	+ 2,0%
Moyenne	1 280	1 302	+ 1,8%
Ecart	80	84	
Rouen / moyenne Recettes	106%	106%	

Structure des recettes réelles de fonctionnement en 2005 - € / hab



	Structure Rouen	Structure moyenne de l'échantillon
Fiscalité Ménages	35,5%	33,7%
Autres impôts et taxes	6,3%	4,9%
DGF + DSU	26,7%	21,6%
Reversements CA	14,1%	16,8%
Compensations fiscales et FDPTP	2,9%	4,0%
Produits des services	3,8%	4,8%
Poduits de gestion courante	1,8%	3,7%
Produits exceptionnels	3,0%	3,1%

Source : données CA 2006



## 1- La fiscalité « ménages »

### L'évolution des bases nettes définitives d'imposition depuis 2005

	2005	2006	2007	Moy/an
Taxe d'habitation	+4,40%	+2,53%	+1,91%	+2,94%
dont évolution physique	+2,56%	+0,72%	+0,10%	+1,12%
dont revalorisation forfaitaire	+1,80%	+1,80%	+1,80%	+1,80%
Taxe foncière prop. bâties	+2,38%	+2,61%	+2,10%	+2,36%
dont évolution physique	+0,57%	+0,79%	+0,30%	+0,55%
dont revalorisation forfaitaire	+1,80%	+1,80%	+1,80%	+1,80%

Le rythme d'évolution des bases de la TH fléchit progressivement sur la période. En 2005, il a été alimenté par l'évolution physique de l'assiette (*constructions nouvelles, additions de construction, changement de consistance ou d'affectation*) pour plus de la moitié de l'évolution. Les années suivantes, la situation s'inverse. La croissance des bases de TH est tirée à la hausse par les revalorisations forfaitaires votées annuellement en loi de finances pour le solde. **Ce sont également les variations nominales qui assurent la progression des bases de FB.** Par ailleurs, les bases de FB se caractérisent par une part plus dynamique des « ménages » que celle du FB économique.

### L'évolution des taux d'imposition depuis 2004

	2005	2006	2007	Moyenne échantillon 2007	Ecart à la moyenne
TH	19,79%	19,99%	19,99%	17,79%	2,20%
	+1,02%	+1,01%	0,00%		
FB	20,80%	21,01%	21,01%	24,33%	-3,32%
	+1,02%	+1,01%	0,00%		
FNB	24,83%	25,08%	25,08%		
	+1,02%	+1,01%	0,00%		

Depuis 2004, la Ville a augmenté ses taux d'imposition en 2005 et 2006 de plus d'1% chaque année.

Cette vision est confirmée par l'analyse de l'effort fiscal qui est supérieur à la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants (détail ci-après), mais en dessous des communes entre 100 000 et 300 000 hab..

### Le rendement de la fiscalité directe locale depuis 2005

K€	2005	2006	2007	Evol. 2005/2006	Evol. 2006/2007	Evol. 2005/2007	Evol moyenne annuelle
Fiscalité directe à taux constants	50 811	52 120	53 169	+1 309	+1 049	+2 358	+ 2,3%
Hausse des taux d'imposition	518	1 064	1 085	+545	+21	+567	+ 44,7%
Rôles supplémentaires	159	283	468	+124	+185	+309	+ 71,4%
Fiscalité directe	51 489	53 467	54 723	+1 978	+1 256	+3 234	+ 3,1%
Compensations DCTP	1 869	1 694	1 499	-175	-195	-370	- 10,5%

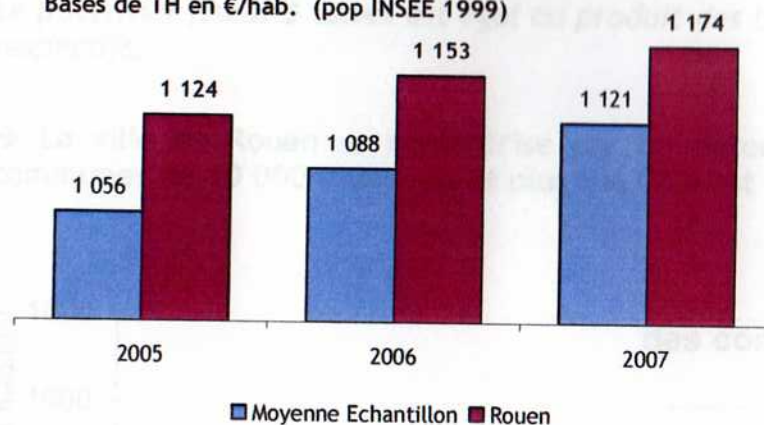
Le rendement fiscal moyen, hors hausse de taux et des rôles supplémentaires, ressort à près de 1,2 M€ / an.

Les compensations fiscales de TP (DCTP) diminuent progressivement en raison de leur rôle de variable d'ajustement au sein du contrat de croissance et de solidarité. Ce fléchissement devrait perdurer dans les

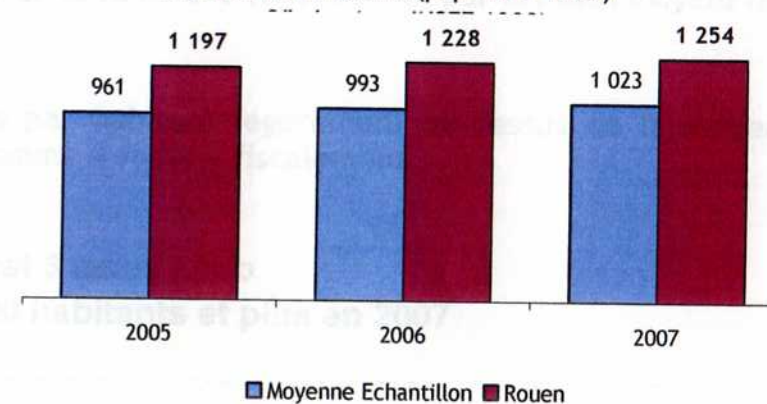
années à venir et ces compensations disparaître à terme à horizon 2012 (perte à terme de 1,5 M€).

## DIAGNOSTIC FINANCIER

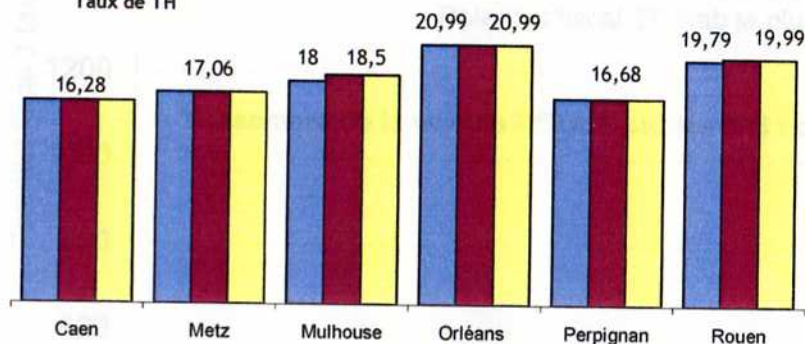
Bases de TH en €/hab. (pop INSEE 1999)



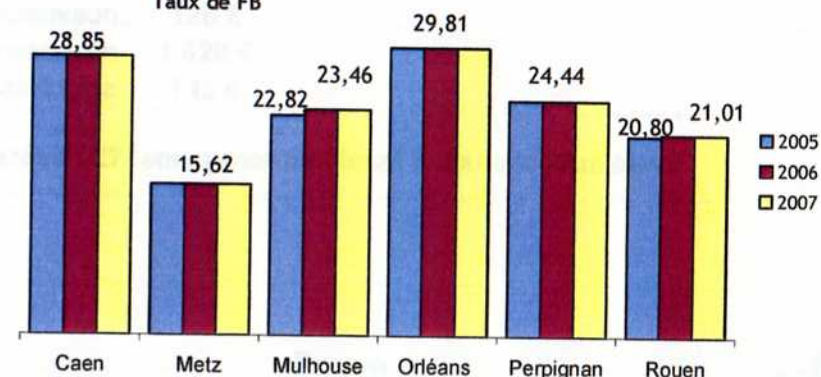
Bases de FB en €/hab. (pop INSEE 1999)



Taux de TH



Taux de FB



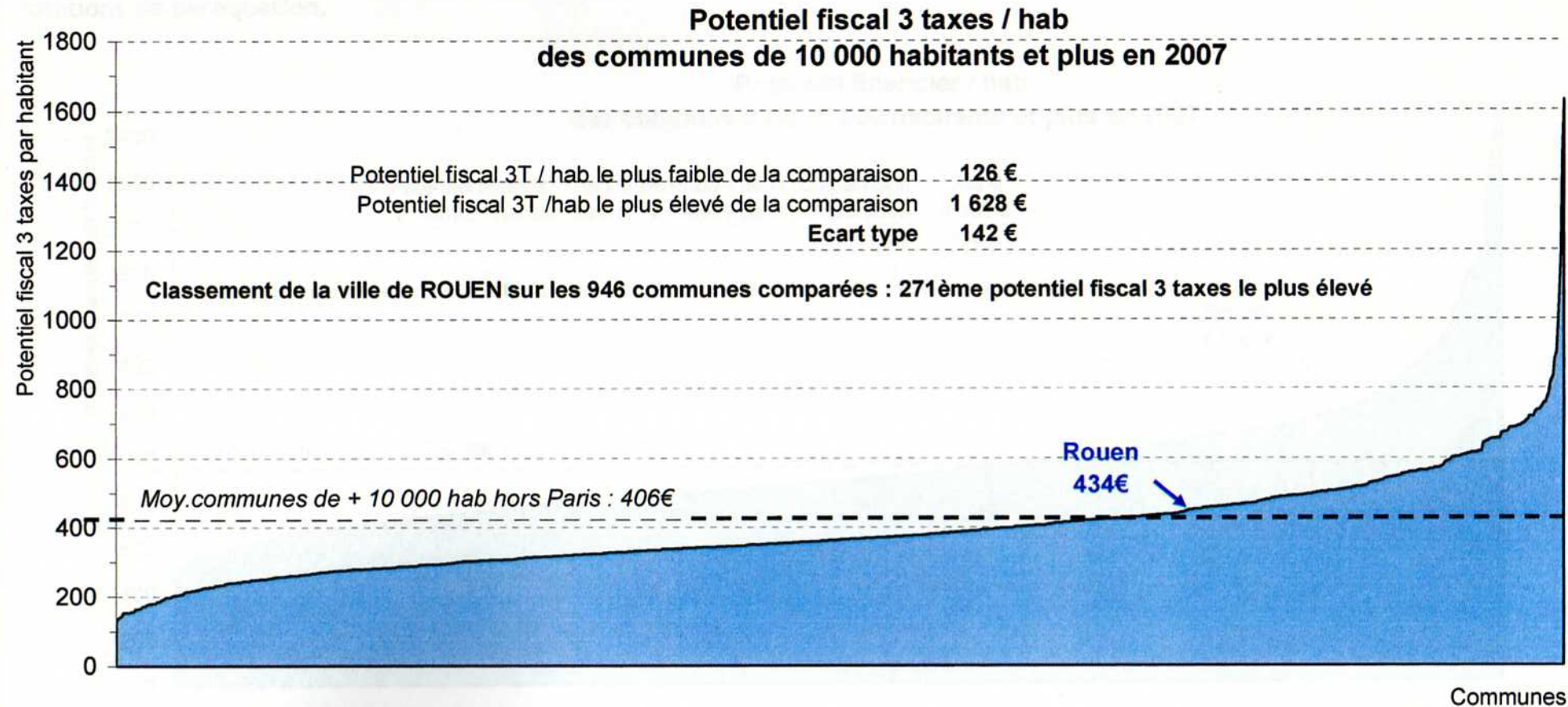
Fiscalité "ménages" / hab	2005	2006	évol.
Rouen	473	492	+ 3,8%
Moyenne	424	439	+ 3,6%
Ecart	50	53	
Rouen / moyenne	112%	112%	

Un produit de fiscalité par habitant supérieur de 12% à la moyenne du fait d'une assiette fiscale par habitant plus favorable (+66 €/hab. pour la TH et +236 €/hab. pour le FB en moyenne entre 2005 et 2006) et d'un niveau de taux de TH situé au dessus du taux moyen pondéré de l'échantillon (17,76% pour la TH en moyenne entre 2005 et 2006).

Parmi l'échantillon, une seule Commune a eu recours au levier fiscal en 2006 : Mulhouse (+2,8% contre +1,01% pour la Ville de Rouen).

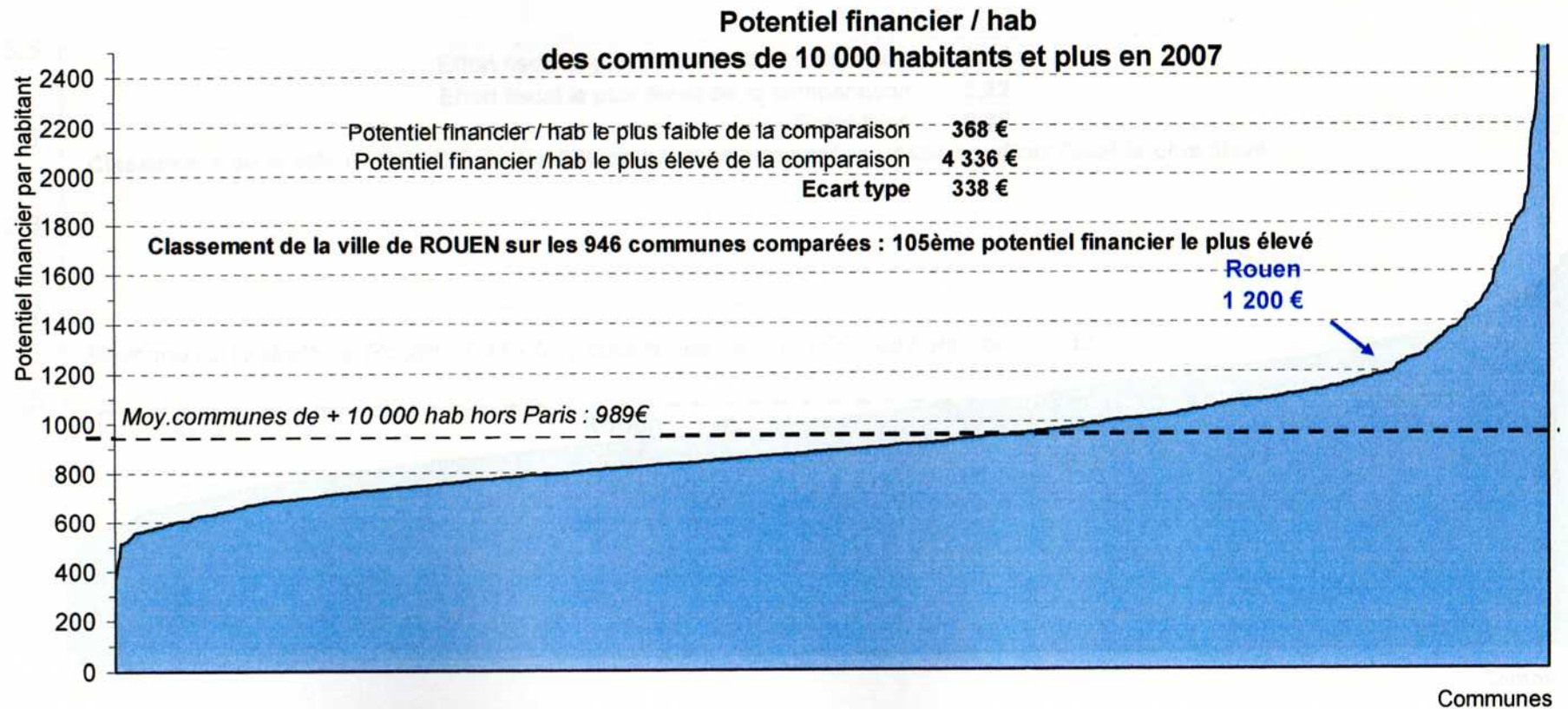
*Le potentiel fiscal 3 taxes est égal au produit des bases taxes ménages de la commune (TH/FB/FNB) par les taux moyens nationaux respectifs.*

→ La ville de Rouen se caractérise par un potentiel fiscal 3 taxes par habitant légèrement au-dessus de la moyenne des communes de 10 000 habitants et plus : la ville est donc considérée comme « riche » fiscalement



Depuis 2005, la notion de **potentiel financier** a remplacé la notion de **potentiel fiscal 4 taxes**. Le potentiel financier est égal au potentiel fiscal 4 taxes [produits des bases des 4 taxes de la commune par les taux moyens nationaux auxquels s'ajoute l'ex compensation pour suppression de la part « salaires » (intégrée depuis 2005 dans la dotation forfaitaire)] majorée du solde de la dotation forfaitaire.

→ La ville a un potentiel financier par habitant plutôt élevé qui s'explique principalement par la prise en compte de la dotation forfaitaire. La substitution du potentiel financier au potentiel fiscal a donc été pénalisante pour la Ville puisqu'elle présente un critère nettement supérieur à la moyenne de la strate des communes de 10 000 habitants et plus. Ce positionnement est défavorable sachant que le potentiel fiscal/financier est l'indicateur incontournable utilisé dans la répartition de l'ensemble des dotations de péréquation.

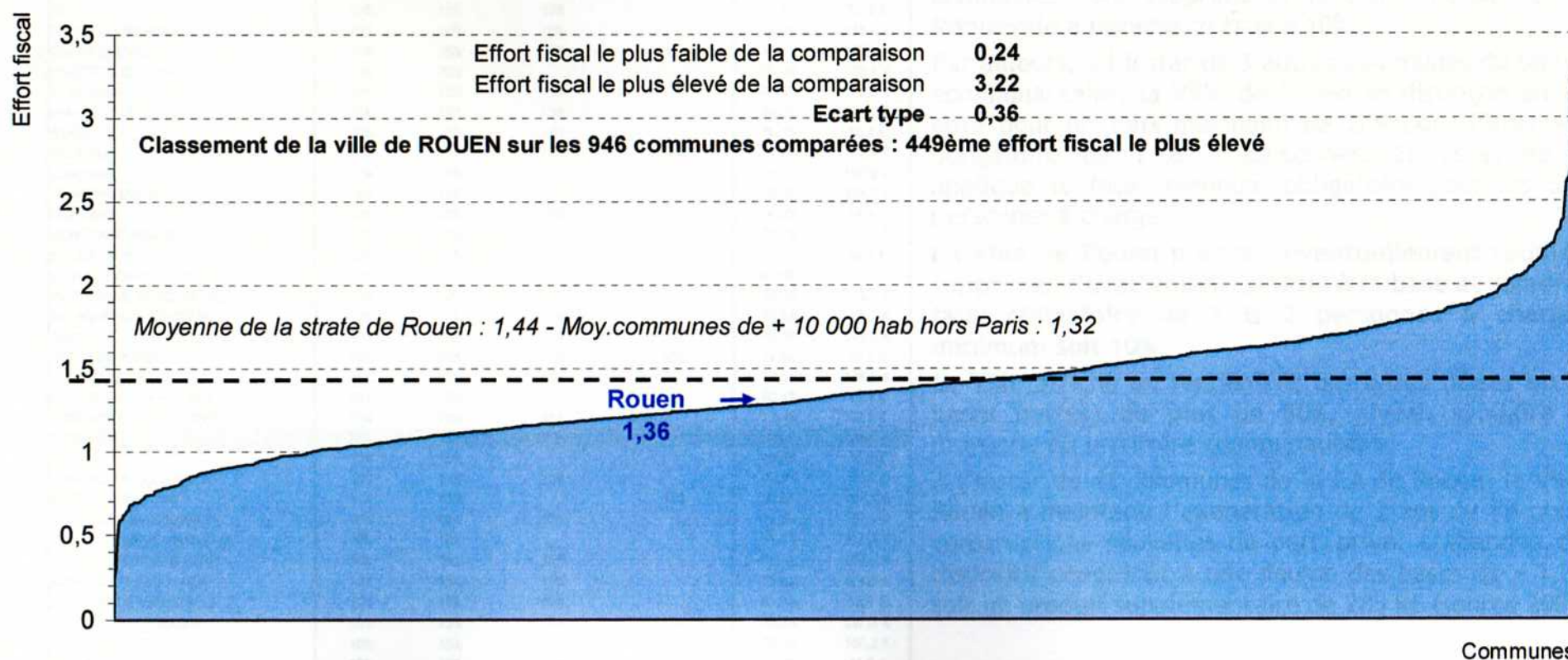


L'effort fiscal vise à mesurer la pression fiscale sur les ménages, tout en neutralisant à la fois le mode de financement des déchets (*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM-*, *Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères - REOM* - ou *fiscalité 4 taxes*) ainsi que l'intégration communautaire en prenant en compte la fiscalité « ménages » levée par l'EPCI.

Ainsi, l'effort fiscal est égal au rapport entre les produits des taxes ménages (TH/FB/FNB) auxquels s'ajoutent ceux de la TEOM et de la REOM) levées par la commune et l'EPCI auquel elle appartient et le potentiel fiscal 3 taxes.

→ Avec 1,36, l'effort fiscal de la commune de Rouen se situe très légèrement au-dessus de la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants mais en dessous de la strate des communes entre 100 000 et 300 000 habitants. Soulignons que dans le cadre de la répartition de la DSU, un niveau plafond est fixé pour ce critère à 1,3.

## Effort fiscal des communes de 10 000 habitants et plus en 2007



## DIAGNOSTIC FINANCIER



Communes membres de la CA de Rouen	Abattement obligatoire pour personnes à charge		Abattements facultatif		Rendement des bases : bases brutes / Bases nettes	Cotisation / habitant
	de rang 1 et 2	à compter de la 3ème	Abattement général à la base	Abattement spécial à la base		
AMFREVILLE LA MIVOIE	10%	15%	15%		75,7%	119,6 €
AUTHIEUX S/ PORT ST OUEN	10%	15%	15%		75,6%	77,7 €
BELBEUF	10%	25%	15%	15%	74,8%	102,4 €
BIHOREL	20%	25%	15%		73,5%	194,9 €
BONSECOURS	10%	15%	15%		80,7%	225,7 €
BOISGUILLAUME	10%	15%			92,7%	184,5 €
BOOS	10%	15%	15%		75,6%	86,6 €
LA BOUILLE	10%	20%			93,5%	115,0 €
CANTELEU	10%	15%	15%		79,5%	149,3 €
DARNETAL	10%	15%	15%		80,6%	171,2 €
DEVILLE LES ROUEN	20%	25%	15%	15%	74,9%	136,5 €
FONTAINE SOUS PREAUX	10%	15%	15%		76,7%	125,5 €
GOUY	10%	15%	15%		75,6%	53,2 €
GRAND COURONNE	15%	20%	15%		74,9%	111,6 €
GRAND QUEVILLY	10%	25%	15%		82,3%	152,9 €
HAUTOT-SUR-SEINE	15%	20%			90,4%	108,1 €
LE HOULME	10%	15%	15%		81,2%	116,2 €
HOUPEVILLE	10%	15%	15%		76,7%	126,2 €
ISNEAUVILLE	10%	15%	15%		76,7%	90,3 €
MALAUNAY	10%	15%	15%	15%	75,9%	115,9 €
MAROMME	10%	15%			78,7%	160,5 €
LE MESNIL ESNARD	10%	15%	15%		78,5%	134,3 €
MONTMAIN	10%	20%	15%		74,3%	69,4 €
MONT SAINT AIGNAN	10%	20%	15%		79,7%	175,1 €
MOULINEAUX	10%	15%			92,7%	82,8 €
NEUVILLE-CHANT-D'OISEL	20%	20%			80,4%	119,3 €
NOTRE DAME DE BONDEVILLE	15%	20%	15%		74,3%	133,3 €
FRANQUEVILLE-ST-PIERRE	10%	15%	15%		75,8%	125,7 €
OISSEL	10%	15%	15%		79,3%	128,6 €
PETIT-COURONNE	15%	20%	15%	15%	72,6%	90,2 €
LE PETIT-QUEVILLY	15%	15%	15%		77,5%	148,6 €
QUEVREVILLE-LA-POTERIE	10%	15%			92,1%	75,1 €
RONCHEROLLES-S/LE-VIVIER	10%	15%	15%		77,4%	70,8 €
ROUEN	20%	15%	15%		80,3%	244,9 €
SAHURS	10%	15%			90,4%	96,3 €
SAINTE-AUBIN-CELLOVILLE	10%	15%	15%		75,5%	61,0 €
SAINTE-AUBIN-EPINAY	10%	15%		15%	89,2%	114,0 €
ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY	10%	15%	15%		78,5%	153,3 €
SAINTE-JACQUES-S/DARNETAL	10%	15%			91,1%	132,6 €
SAINTE-LEGER BOURG DENIS	10%	15%	15%		78,0%	117,0 €
SAINTE-MARTIN DU VIVIER	10%	15%	15%		75,6%	124,6 €
ST PIERRE DE MANNEVILLE	10%	15%	10%		83,1%	65,9 €
SOTTEVILLE LES ROUEN	10%	15%	15%	15%	79,7%	227,2 €
VAL DE LA HAYE	10%	15%	15%		78,3%	100,2 €
YMARE	15%	20%	15%		70,7%	41,9 €

### Abattement en matière de TH et rendement des bases : positionnement des communes de la communauté

**La ville peut-elle envisager de dynamiser son assiette fiscale par une révision de sa politique d'abattements / exonérations ?**

Cet échantillon se caractérise par l'application du taux maximal de l'abattement facultatif à la base (15%, abattement non appliqué par le Département de la Seine Maritime). Sur les 45 communes membres de la Communauté d'agglomération de Rouen, seules 10 communes l'ont supprimé et la commune de St Pierre Manneville a ramené ce taux à 10%.

Par ailleurs, à l'instar de 3 autres communes du territoire communautaire, la Ville de Rouen se distingue en ayant opté pour un taux maximum de 20% pour l'abattement obligatoire de 1 & 2 personnes. En revanche, elle applique le taux minimum obligatoire pour les 3 & + personnes à charge.

**La Ville de Rouen pourrait éventuellement réduire ou supprimer l'abattement général à la base et ramener le taux obligatoire de 1 & 2 personnes à charge au minimum soit 10%.**

La Ville affiche un rendement des bases (bases brutes / bases nettes) de plus de 80%, niveau similaire à la moyenne du territoire communautaire.

A l'instar de 41 communes de la CA de Rouen, la Ville de Rouen a maintenu l'exonération de 2 ans du FB pour les constructions nouvelles du parc privé. L'abandon de ce dispositif conduirait à une hausse des bases de + 1,3 M€, soit un produit supplémentaire de 285 K€ (source 2007).

**2- Un rendement par habitant de la dotation forfaitaire le plus élevé par rapport aux communes de plus de 100 000 habitants**

€ / hab (pop DGF)	Dotation forfaitaire hors part compensation	DSU/DSR/DNP / hab	Total
- de 5 000	136,79 €	30,45 €	167,24 €
5 000 -10 000	159,19 €	35,16 €	194,36 €
10 000 - 20 000	182,43 €	36,23 €	218,66 €
20 000 - 50 000	209,80 €	43,91 €	253,71 €
50 000 - 100 000	217,12 €	43,99 €	261,11 €
+ de 100 000	254,67 €	26,45 €	281,12 €
<b>Ensemble des communes métropolitaines</b>	<b>179,05 €</b>	<b>34,20 €</b>	<b>213,25 €</b>

La ville perçoit comparativement une dotation forfaitaire hors part compensation par habitant la plus élevée.

Cette situation s'explique par une attribution par habitant de la part « garantie » la plus importante des communes de plus de 100 000 habitants, signe que la ville a été historiquement sur dotée depuis la création de la dotation forfaitaire. Toutefois, l'article 124 de la LFI 2007 a prévu que pour les communes dont la garantie /hab. est supérieure à 1.5 fois la garantie/habitant moyenne de N-1, soit 119,91 €/hab. en 2007 contre 229 €/hab., un gel de leur part « garantie » soit opéré. La Ville est pénalisée par ce dispositif conduisant à un gel de sa part garantie depuis 2007.

	Dotation forfaitaire hors part compensation	DSU/DSR/DNP / hab	Total
Rouen	351,47 €	18,01 €	369,48 €
<i>Moyenne de l'échantillon</i>	293,73 €	44,20 €	337,93 €
Rang sur l'ensemble des communes de métropole	478 / 36563	24279 / 36563	685 / 36563
Rang sur les communes de plus de 100 000 hab	1 / 36	28 / 36	1 / 36

La Ville est également éligible à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), allouée aux communes de 10 000 habitants et plus disposant de faibles ressources ou subissant des charges élevées. Toutefois, le rendement par hab. de la DSU est en net retrait par rapport à l'échantillon, voire par rapport à l'ensemble des communes métropolitaines. Le critère « potentiel financier par habitant » pénalise la Ville puisqu'elle dispose d'un potentiel financier par hab. supérieur aux communes de plus de 10 000 habitants. En revanche, les autres critères (revenu par hab, nombre de bénéficiaires APL et nombre de logements sociaux) lui sont favorables. De plus,

elle bénéficie de coefficients multiplicateurs du fait de la présence sur son territoire de Zones Urbaines Sensibles et de Zones Franches Urbaines. Dans un contexte d'objectif de réduction des dépenses publiques de la part de l'Etat, et compte tenu du poids de ces dotations dans les recettes de 2007 (25%), l'évolution de ces dotations pourra fragiliser à l'avenir la capacité financière de la Ville.

**C- Des dépenses réelles de fonctionnement en nette progression en 2007**

K€	2005	2006	2007	Evolution 2005/2007		Moyenne annuelle	
				K€	%	K€	%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>							
Dépenses de personnel (012)	72 521	74 419	77 965	+5 444	+ 7,5%	+12 994	+ 3,7%
Charges à caractère général (011)*	26 990	29 361	29 367	+2 376	+ 8,8%	+4 894	+ 4,3%
Atténuations de produit (014)	144	130	135	-8	- 5,8%	+23	- 3,0%
Autres charges (D65 hors contingts.&subv.)	805	702	632	-173	- 21,5%	+105	- 11,4%
<b>Sous total dépenses d'exploitation</b>	<b>100 461</b>	<b>104 613</b>	<b>108 100</b>	<b>+7 639</b>	<b>+ 7,6%</b>	<b>+18 017</b>	<b>+ 3,7%</b>
		+ 4,1%	+ 3,3%				
Subventions, participations (655 / 657) hors subventions d'équipement / fonds de concours	16 441	16 193	16 563	+121	+ 0,7%	-248	+ 0,4%
Subventions d'équilibre (674)	2 623	2 736	3 222	+599	+ 22,8%	+112	+ 10,8%
<b>Sous total dépenses de gestion courante à champs constant</b>	<b>119 525</b>	<b>123 541</b>	<b>127 885</b>	<b>+8 359</b>	<b>+ 7,0%</b>	<b>+4 016</b>	<b>+ 3,4%</b>
		+ 3,4%	+ 3,5%				
Carte "atout"			1 971				
Frais financiers sur les swap	1 335	2 136	3 538				
Autres frais financiers (D66)	5 251	5 346	5 414	+163	+ 3,1%	+95	+ 1,5%
Charges exceptionnelles (D67)	1 735	454	555	-1 180	- 68,0%	-1 281	-43,5%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement - DRF hor subventions d'équipement</b>	<b>127 846</b>	<b>131 477</b>	<b>139 363</b>	<b>+11 517</b>	<b>+ 9,0%</b>	<b>+3 631</b>	<b>+ 4,4%</b>
<i>Evolution</i>		+ 2,8%	+ 6,0%				
Subvention d'équipement/ fonds de concours	1 083	0	0				
<b>DRF avec subventions d'équipement</b>	<b>128 929</b>	<b>131 477</b>	<b>139 363</b>	<b>+10 434</b>	<b>+ 8,1%</b>	<b>+2 548</b>	<b>+ 4,0%</b>
<i>Evolution</i>		+ 2,0%	+ 6,0%				
<b>DRF Corrigées / hab</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>évol.</b>				
Rouen	1 176	1 209	+ 2,8%				
Moyenne	1 056	1 091	+ 3,4%				
Ecart	120	117					
<b>Rouen / moyenne Dépenses</b>	<b>111%</b>	<b>111%</b>					

Sur la période 2005/2007, la ville a enregistré une augmentation de ses dépenses réelles de fonctionnement de +3.7% en moyenne chaque année.

L'essentiel de l'accroissement porte sur les dépenses fonctionnelles (personnel et frais généraux), traduction d'un renforcement des services municipaux. Par ailleurs, la hausse des frais financiers a également participé à la progression des dépenses (incidence des mouvements des swaps).

A l'instar des recettes, les dépenses par habitant de la Ville de Rouen sont supérieures à la moyenne de l'échantillon et également des communes entre 100 000 et 300 000 hab. appartenant à une CA, ce qui

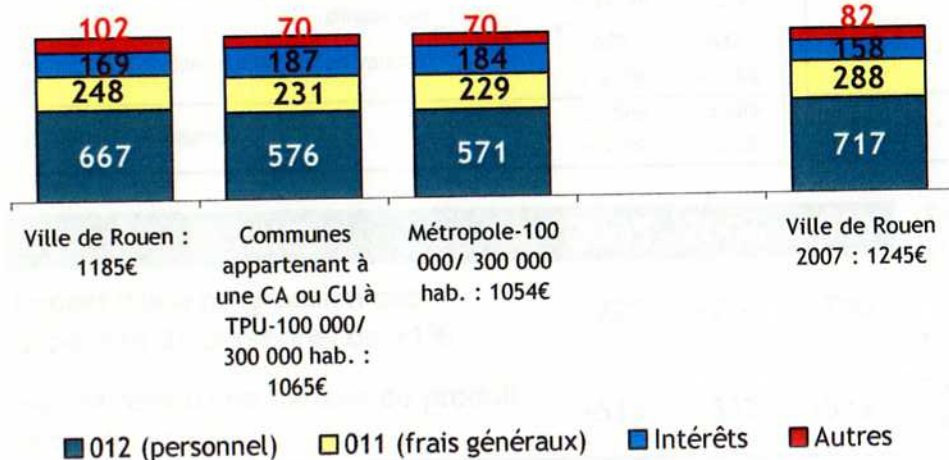
doit refléter un niveau de service plus élevé. Toutefois, elles ont évolué moins vite en 2006 que celles de l'échantillon.



	Structure Rouen	Structure moyenne de l'échantillon
Personnel	56,6%	46,1%
Charges à caractère général	22,3%	17,1%
Contingents et subv	12,3%	13,0%
Frais financiers	5,7%	2,8%
Charges exceptionnelles	2,4%	0,8%

Source : CA 2006

Structure des dépenses réelles de fonctionnement en 2005 - € / hab



La Ville dispose d'une structuration des dépenses qui se démarque de la moyenne de l'échantillon par un poids plus conséquent :

- des frais de personnel,
- des frais généraux,
- des frais financiers (générés notamment par la politique d'endettement menée par la Ville et impactés par les mouvements de swaps)
- et des charges exceptionnelles (impact élevé des subventions d'équilibre versées au budget annexe du Théâtre Duchamp Villon, au concessionnaire chargé de la gestion du parking Espace du Palais et au syndicat mixte pour la gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine).

Il ne s'agit pas d'un jugement de valeur sur la gestion municipale dans la mesure où il existe des distorsions entre communes (en fonction de l'appartenance intercommunale, des modes de gestion, du niveau du service rendu...).

Pour autant, un tel niveau de dépenses de personnel constitue un facteur de rigidité financière important pour la ville.

## 1- Dépenses de personnel

K€	2005 2006 2007			évol moy. 2005 / 2007		Structure	
	2005	2006	2007	K€	%	2005	2007
Total Dépenses de personnel	72 521	74 419	77 965	+2 722	+ 3,7%	100%	100%
Rémunérations, y compris personnel extérieur	50 167	51 853	54 276	+2 055	+ 4,0%	69%	70%
<i>dont personnel titulaire</i>	40 094	41 321	43 085	+1 496	+ 3,7%	55%	55%
<i>dont personnel non titulaire</i>	8 907	9 244	9 960	+527	+ 5,7%	12%	13%
<i>dont Emplois jeunes / emplois d'insertion</i>				+3	+ 0,5%	1%	1%
<i>dont autres rémunérations</i>	573	592	632	+30	+ 5,0%	1%	1%
Charges sur salaires	22 354	22 566	23 689	+667	+ 2,9%	31%	30%

L'accroissement des dépenses de personnel est une constante sur la période passée avec une nette accélération en 2007. Plus de 81% de cette progression résulte de l'augmentation des rémunérations du personnel titulaire (50%) et des charges sur les salaires (31%). Le renforcement/développement des services municipaux explique la plus grosse partie de l'évolution sur la période : notamment 43 emplois permanents créés en 2007 pour la culture (impact de l'ouverture de la médiathèque prévue en 2009) et la petite enfance (ouverture d'une crèche fin décembre 2007). Par ailleurs, s'est greffé l'impact de 212 promotions internes et des avancements de grades contre 123 en 2006 ainsi que celui de la refonte des grilles indiciaires de la catégorie C. La progression des charges est liée à la hausse des cotisations URSSAF.

K€	2005	2006	2007
Impact d'une progression des dépenses de personnel de +1%	+725	+744	+780
Rendement d'une hausse du produit fiscal de +1%	+513	+532	+543
<b>Différentiel</b>	<b>-212</b>	<b>-212</b>	<b>-237</b>
Hausse du produit fiscal d'équilibre	1,41%	1,40%	1,44%

Entre 2005 et 2007 la répartition charges sur salaires / rémunérations n'a été modifiée que de manière très marginale.

**Rappelons que le rendement moyen du produit fiscal « ménages » a rapporté en moyenne 1,2 M€/an depuis 2005 (sans prise en compte des hausses de taux et du poids des rôles supplémentaires), soit un montant bien inférieur à l'évolution des charges de personnel.**

Il est intéressant de noter que la couverture d'une progression de +1% de la masse salariale nécessite une augmentation de +1,4% du produit fiscal.

2- Frais généraux

Charges à caractère général	2005	2006	évol.
Rouen	248	270	+ 8,8%
Moyenne	173	187	+ 8,1%
Ecart	75	83	
<b>Rouen / moyenne</b>	<b>143%</b>	<b>144%</b>	

K€	2005			2006			2007			Evol 2005/2007	
	K€	%		K€	%		K€	%		K€	%
Fluides : eau/chauffage	835			971			1 039			+204	+11,6%
Energie bâtiments	1 676			1 750			2 083			+407	+11,5%
Electricité signalisation et mobilier urbain	765			1 025			166			-599	-53,5%
<b>Loyer énergies PPP</b>							<b>623</b>			<b>+623</b>	
Alimentation	283			312			367			+84	+13,9%
Contrats de prestations de service	1 739			1 858			1 921			+181	+5,1%
Restauration scolaire rémunération du concessionnaire avenance	3 005			3 139			3 210			+204	+3,3%
<b>Loyer de maintenance PPP</b>	<b>0</b>			<b>0</b>			<b>963</b>			<b>+963</b>	
<b>Entretien et réparation EP</b>	<b>1 010</b>			<b>481</b>			<b>50</b>			<b>-960</b>	<b>-77,7%</b>
Locations mobilières	470			689			574			+104	+10,5%
Entretien et réparation des bâtiments	990			1 199			1 334			+344	+16,1%
Entretien et réparation des autres biens mobiliers	647			724			465			-182	-15,2%
Primes d'assurance	1 077			1 251			1 155			+78	+3,6%
Autres frais divers	1 348			1 479			1 631			+284	+10,0%
Frais postaux / télécommunication	833			818			862			+29	+1,7%
Publications / relations publiques	1 029			1 219			1 117			+87	+4,2%
Transports de biens et transport collectif	529			600			735			+206	+17,9%
Frais de nettoyage des locaux	130			147			119			-10	-4,0%
Autres	10 626			11 700			10 954			+327	+1,5%
<b>Total charges à caractère général "hors carte "atout"</b>	<b>26 990</b>			<b>29 361</b>			<b>29 367</b>			<b>+2 376</b>	<b>+4,3%</b>
Evolution					+8,8%			+0,0%			

En neutralisant l'impact de la carte « atout », les frais généraux ont augmenté de +4.3%/an en moyenne. En dépit du poids plus conséquent des charges à caractère général, l'évolution de ces frais entre 2005 et 2006 a été quasiment similaire à celle de l'échantillon. Toutefois, l'exercice 2007 se caractérise par un arrêt de cette envolée des charges de 2006.

Plus des trois quart de la progression est imputable aux contrats de prestations de services mais parallèlement l'entretien et la réparation des autres biens mobiliers a diminué de plus d'un quart. Ces hausses des contrats de prestations s'expliquent notamment par l'impact de la mise en place de la carte « atout » (cf recettes) et par la signature d'un contrat de partenariats public et privé concernant l'Eclairage public (cf ci-après). La baisse enregistrée sur l'électricité afférente à la signalisation et le mobilier urbain et sur l'entretien et la réparation des autres biens mobiliers est due à la contrepartie du PPP, les prestations d'énergies et de maintenance étant désormais intégrées dans ce nouveau contrat.

L'évolution des fluides, régulière sur la période, est significative et explique 15% de la hausse des frais généraux. Elle provient notamment de l'augmentation des tarifs en 2006.

La Ville de Rouen a signé, le 5 mars 2007, avec la Société LUCITEA, un contrat de Partenariats public privé pour la gestion centralisée de la sécurité des espaces publics. Ce contrat doit permettre de financer, concevoir, construire, mettre aux normes, assurer la gestion et / ou la fourniture de l'énergie, la maintenance et le renouvellement des ouvrages, des équipements et installations mises à disposition. La Ville s'est engagée pour une durée de 20 ans.

Les loyers prévus dans ce contrat de partenariat sont fixés à la mise en service des biens. Ils sont versés trimestriellement à terme à échoir. Ils incluent une part variable en fonction des performances, et de la qualité des prestations par rapport aux objectifs fixés.

Les loyers du contrat de partenariat sont scindés en trois parts et la Ville isole dans ses comptes les loyers suivants :

- ➔ **La part de loyer financier** représentant le coût de l'investissement et de financement supporté par la Société LUCITEA en compte d'actif 2764 (section d'investissement) ;
- ➔ **La part de loyer Frais financiers** correspondant aux frais financiers, imputable en fonctionnement au compte 6618 (section de fonctionnement) et sont majorés de TVA à 19.6%.
- ➔ **Les parts de loyers « maintenance » et « d'énergie »** correspondant aux charges d'entretien et d'exploitation et à l'ensemble des coûts énergétiques imputables respectivement en compte de charges 611 et 60612 (section de fonctionnement).

	Loyers frais financiers (TTC)	Loyers de maintenance (cpté 611)	Loyers énergies (cpté 60612)	Total loyers maintenance + énergie
2007		963	623	1 586
2008	180	1 173	758	1 931
2009	376	1 206	767	1 973
2010	550	1 240	776	2 016
2011	705	1 275	785	2 060
2012	787	1 310	795	2 105
2013	861	1 347	804	2 152
2014	861	1 385	814	2 199
2015	861	1 424	824	2 248
.....	.....	.....	.....	.....
2023	861	1 775	911	2 686
2024	861	1 825	923	2 748
2025	215	1 876	935	2 811
2026	0	1 929	947	2 876
2027		496	159	655

	Evolution moyenne annuelle : hypothèse de l'offre initiale du PPP	Historique de la formule 2003-2008
Loyer Maintenance	1,5%	2,8%
Loyer Energie	1,2%	NC

*Hypothèse d'évolution des loyers de maintenance : +2.8%/an à compter de 2009 et prise en compte des loyers actualisés de l'énergie figurant dans l'offre*

### 3- Les autres charges de gestion courante

Charges de gestion courante	2005	2006	évol.
Rouen	159	155	- 2,0%
Moyenne	145	151	+ 4,2%
Ecart	13	4	
<b>Rouen / moyenne</b>	<b>109%</b>	<b>103%</b>	

La baisse enregistrée en 2006 sur les charges de gestion courante de la Ville de Rouen permet de réduire sensiblement l'écart avec la moyenne. 41% de ces dépenses correspondent à deux participations : la subvention versée au budget annexe du CCAS et celle octroyée à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Opéra Rouen Seine Maritime. Si cette dernière a diminué sensiblement en 2007, les besoins de financement du CCAS ont progressé en

K€	2005	2006	2007	Evol 2005/2007	
				K€	%
CCAS	3 007 K€	3 071 K€	3 352 K€	+345	+5,6%
Subvention à l'EPCC Opéra de Rouen Haute Normar	3 982 K€	3 916 K€	3 620 K€	-362	-4,6%
Participation au fonctionnement du GPV	434 K€	495 K€	308 K€	-126	-15,8%
Reversement au GIP / GPV contrat de ville - associations	274 K€		350 K€	+76	+13,0%
Association de gestion des écoles de musique de Rouen	428 K€	439 K€	450 K€	+22	+2,5%
Comité des œuvres sociales et culturelles des personnels de la Ville	274 K€	280 K€	304 K€	+30	+5,4%
Office de tourisme de Rouen Normandie	469 K€	460 K€	466 K€	-3	-0,3%
Rouen Séniors	192 K€	191 K€	191 K€	-1	-0,2%
CAF Centre Viivien	220 K€	223 K€	226 K€	+6	+1,3%
Indemnités et frais pour les élus	517 K€	521 K€	535 K€	+18	+1,8%
Pertes sur créances irrécouvrables	271 K€	158 K€	78 K€	-193	-46,4%
Autres	7 179 K€	7 140 K€	7 315 K€	+136	+0,9%
<b>Charges gestion courante (65)</b>	<b>17 247 K€</b>	<b>16 895 K€</b>	<b>17 195 K€</b>	<b>-52</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Evolution</b>		<b>-2,0%</b>	<b>+1,8%</b>		
Subvention d'équilibre pour le parc de stationnement "Espace du Palais"	1 246 K€	1 244 K€	1 243 K€	-3	-0,1%
Subventions au BA Théâtre Duchamp Villon	1 167 K€	1 129 K€	1 383 K€	+217	+8,9%
Subvention au titre des repas	14 K€	20 K€	13 K€	-1	-4,8%
Subv cinema le melville	20 K€	0 K€	40 K€	+20	+41,4%
Dont subv au Syndicat Mixte de gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine	177 K€	343 K€	544 K€	+367	+75,2%
<b>Sous total</b>	<b>2 623 K€</b>	<b>2 736 K€</b>	<b>3 222 K€</b>	<b>+599</b>	<b>+10,8%</b>
<b>Total</b>	<b>19 870 K€</b>	<b>19 631 K€</b>	<b>20 417 K€</b>	<b>+547</b>	<b>+1,4%</b>

2007 de + 341 k€ (+6,5% par an en moyenne). Or, le projet du compte administratif de 2007 affiche un résultat net de clôture en forte croissance : il passe de près de 0.4 M€ à 1.1 M€ (+ 0.7 M€). Le CCAS a mobilisé par anticipation un emprunt de 1.5 M€ au lieu de le redimensionner en fonction de ses réels besoins de trésorerie (0.4 M€).

Toutefois, l'évolution des subventions de fonctionnement aux associations apparaît maîtrisée sur la période.

La Ville verse également des subventions dans le cadre de ses opérations exceptionnelles : participations accordées au concessionnaire pour la gestion du parking de l'Espace du Palais, au budget annexe Théâtre Duchamp Villon et également au syndicat mixte pour la gestion de l'aéroport Rouen Vallée de Seine.

Le contrat passé entre la Ville de Rouen et la Société Rouennaise de Stationnement (SRS) pour la gestion du parc de stationnement « Espace du Palais » prévoit le versement par la Ville d'une subvention d'équilibre annuelle pour compenser un niveau des tarifs qui ne permet pas de couvrir l'intégralité des charges d'investissement.

La Chambre régionale des Comptes, dans son rapport d'observations définitives sur la gestion de la Ville de Rouen, a estimé que ce montant de subvention apparaissait surévalué au vu des résultats affichés par l'exploitant pour les exercices 2003 et 2004.

Les montages juridiques et financiers mis en place (sous traitance entre délégataires, calcul des subventions) sont au désavantage de la Ville tant au niveau de la maîtrise d'exécution des services (lisibilité financière des délégations insuffisante) que sur le niveau de la subvention allouée à l'exploitant.

Il serait nécessaire de prévoir :

- a minima des contrôles annuels approfondis de l'ensemble de ces délégations
- Et dans l'idéal une rediscussion des dispositifs contractuels, notamment pour le parc de stationnement « Espace du Palais »
- et dans le cas de l'achèvement de contrats actuels la mise en place d'une nouvelle exploitation optimisée (choix du mode de gestion, amélioration des dispositifs contractuels et des suivis).

La hausse significative de la subvention d'équilibre au budget annexe Théâtre Duchamp Villon en 2007 est due à la consommation intégrale de ses réserves fin 2006. Un redimensionnement de la subvention en 2007 a du être effectué en fonction des besoins d'exploitation.

## D- Effort d'investissement et mode de financement des investissements

### 1- La mise en place d'AP/CP depuis 2002

La Ville de Rouen a mis en place une programmation pluriannuelle de ses investissements depuis 2002 gérée en autorisations de programmes et en crédits de paiement. Cette PPI est ventilée en deux programmes sectoriels découpés en plusieurs domaines d'intervention (espaces publics, espaces verts, équipements sportifs,...). A l'intérieur de ces domaines d'intervention, les AP sont décomposées en AP d'études, en AP récurrentes, en AP de projet et en AP contractualisées.

Programmes sectoriels		Montant PPI 2002/2008 FIN 2007	CP Mandatés à fin 2005	CP Mandatés fin 2004	CP Mandatés 2 005	CP RAR 2005	CP Mandatés 2 006	CP RAR 2006	CP Mandatés 2 007	CP RAR 2007
S E C T E U R  1	TOTAL ESPACES PUBLICS	107 676 696	15 984 785	11 802 976	4 181 809	1 682 689	4 438 721	1 587 762	6 434 707	1 241 709
	TOTAL ESPACES VERTS	7 641 775	3 756 792	3 028 192	728 600	325 145	1 103 144	200 923	773 154	127 553
	TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS	14 658 538	8 533 173	6 579 845	1 953 328	251 900	2 832 735	545 759	1 900 205	165 207
	TOTAL ENSEIGNEMENT ECOLES	14 112 612	9 843 151	8 603 381	1 239 770	0	1 173 667	92 375	1 364 711	237 606
	TOTAL PETITE ENFANCE	10 181 456	816 318	571 228	245 090	222 666	909 519	231 386	2 609 344	359 518
	TOTAL JEUNESSE	9 345 892	2 177 502	1 999 268	178 234	45 050	431 677	176 043	1 406 410	506 699
	TOTAL BATIMENTS - PARC AUTOMOBILE	13 509 855	6 771 678	4 874 577	1 897 101	623 314	1 836 148	633 960	2 474 630	349 470
	TOTAL ACTIONS FONCIERES	20 264 637	9 995 805	6 662 051	3 333 754	501 402	3 026 157	624 123	2 144 067	307 396
	TOTAL AIDE SOCIALE	1 776 854	378 040	334 303	43 737	2 381	254 064	0	485 000	0
	TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6 942 388	1 878 401	715 442	1 162 959	252 549	1 587 932	863 074	1 807 869	76 801
S E C T E U R  2	TOTAL EQUIPEMENTS CULTURELS	55 980 881	5 117 814	0	2 218 155	996 514	3 433 664	652 914	6 929 433	483 264
	TOTAL GRAND PROJET DE VILLE	83 262 984	14 812 758	5 901 143	8 911 615	808 864	12 124 002	167 712	13 881 235	1 085 432
	TOTAL HABITAT	8 980 478	1 073 010	775 406	297 604	0	2 757 765	0	1 827 119	261 896
	TOTAL INFORMATIQUE	3 909 704	2 950 882	2 543 341	407 541	77 765	285 845	72 669	229 575	104 695
	TOTAL MOYENS DES SERVICES	9 749 748	4 041 394	2 376 884	1 664 510	646 663	1 576 012	738 982	1 590 310	484 926
	TOTAL PATRIMOINE HISTORIQUE	14 985 357	3 334 400	2 638 939	695 461	279 687	1 916 783	355 981	2 271 205	136 362
	TOTAL URBANISME	43 285 843	935 753	648 918	286 835	145 141	922 619	46 752	1 299 110	112 870
	TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL	426 265 698	92 401 656	60 055 895	29 446 102	6 861 731	40 610 453	6 990 414	49 428 085	6 041 405

Le bilan de cette programmation pluriannuelle est le suivant : sur un volume global de 426,2 M€ d'AP 2002-2008, la Ville en a réalisé 182,1 M€ soit 43% des AP votées

Ventilation AP 2002/2008	Montant	Mandaté	Reports	Reste à financer	Part des réalisations
Etudes	6 089 078	4 874 007	132 991	1 215 071	3%
Récurrent	86 796 610	62 946 646	2 161 628	23 849 964	35%
Projets courants	131 156 075	82 955 962	2 899 568	48 200 113	46%
<b>Contractualisées</b>	<b>202 223 935</b>	<b>31 406 025</b>	<b>847 218</b>	<b>170 817 910</b>	<b>17%</b>
RSA	90 054 283	31 406 025	760 000	58 648 258	17%
ICADE	43 836 652	6 995 712	87 218	36 840 940	4%
PPP	68 333 000	490 879	0	67 842 121	0%
	<b>426 265 698</b>	<b>182 182 640</b>	<b>6 041 405</b>	<b>244 083 058</b>	<b>100%</b>

Les AP contractualisées regroupent divers engagements de la Collectivité vis-à-vis de tiers tels que :

- un PPP concernant l'éclairage public pour un montant initial de 68,3 M€. A compter de 2007, la Ville doit verser chaque année le loyer financier correspondant au coût de l'investissement qui donnera lieu à perception du FCTVA. En terme d'analyse

financière, on estime que le PPP est un mode de financement qui correspond à une dette (frais financiers imputés en fonctionnement).

- la médiathèque (ICADE) pour une AP initiale de 43,8 M€ ayant fait l'objet de 5,5 M€ de réalisations à ce jour. La réalisation de cet équipement a été confiée à la Société ICADE G3A Normandie qui prévoit un portage financier partiel de l'opération (mise en place d'une ligne de trésorerie dont les frais financiers devront être remboursés par la Ville : cf partie prospective).
- le GPV avec le concours de Rouen Seine Aménagement pour un montant global de 57,2 M€ dont 14,3 M€ de réalisations
- l'urbanisme toujours avec le concours de Rouen Seine Aménagement pour une AP initiale de 32,8 M€ dont 0,9 M€ de réalisations.

	AP de projets
Grand projet de ville	24 129 010
Voirie / propreté	8 571 236
Espaces verts	7 819 794
Equipements sportifs	5 580 065
Actions foncières	5 852 986
Habitat	5 657 894
Equipements culturels	5 342 361
Patrimoine historique	6 626 200
Autres	13 376 416

	AP Récurrentes
Voirie / propreté	17 796 099
Espaces verts	3 803 912
Equipements sportifs	5 446 319
Actions foncières	11 082 211
Equipements culturels	4 566 589
Enseignement écoles	6 801 463
Bâtiments parc auto	8 307 672
Autres	5 142 383

Soit la plus grande part restant à réaliser sur les années à venir : 170 M€ (70%).

Par ailleurs, la Ville a réalisé en majorité des AP de projets suivies par des AP récurrentes.



K€	Loyers financiers*	Prévisions RSA	Prévisions ICADE - Médiathèques	Total PP + RSA + ICADE
2008	3 838	10 000	4 115	17 954
2009	3 983	10 000	10 000	23 983
2010	4 386	7 971	10 000	22 357
2011	4 293	10 055	8 983	23 331
2012	4 262	10 055		14 317
2013	3 447	7 158		10 605
2014	3 441	7 158		10 600
<b>Total 2008-2014</b>	<b>27 901</b>	<b>62 397</b>	<b>33 098</b>	<b>123 147</b>

\* Source contrat de PPP

Dans le cadre du PPP, les montants annuels de loyers financiers sont d'ores et déjà connus qui devront s'étaler tel que détaillé ci-contre. **Après 2014, il restera encore une enveloppe de près de 40 M€ à financer.**

**De plus, dans le cadre de Seine Rouen Aménagement, la Ville devrait également supporter 69.4 M€ d'ici 2014. Les engagements vis-à-vis d'Icade s'établiraient à 33 M€ (hors frais financiers afférents à la ligne de trésorerie).**

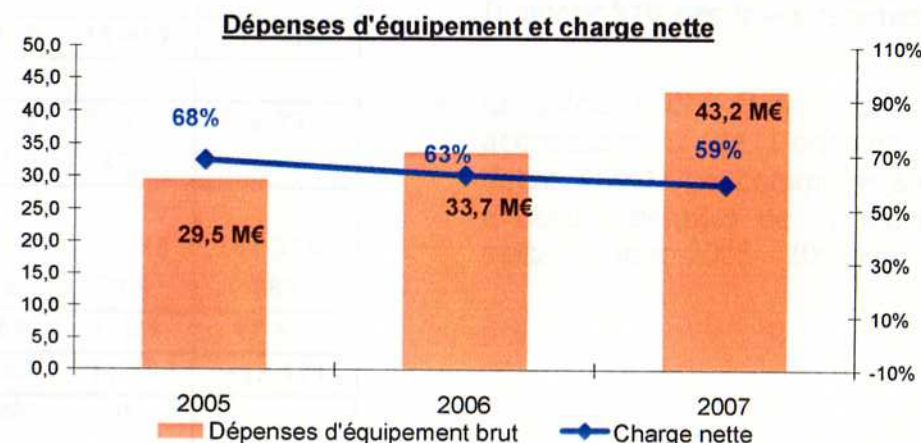
➔ Soit un total sur ces trois partenaires de 130.6 M€ étalés sur 2008 à 2014.

## 2- Un effort d'investissement soutenu

Dépenses d'équipement (y/c subv équipt)	2005	2006	évol.
Rouen	271	310	+ 14,4%
Moyenne	213	251	+ 17,5%
Ecart	58	59	
Rouen / moyenne	127%	124%	

Comme pour le fonctionnement, la Ville de Rouen se démarque également sur le niveau d'effort d'équipement.

Sur la période 2005/2007, la ville aura investi un montant par habitant supérieur de 1,25 fois la moyenne.



La ville de Rouen a réalisé 35,5 M€ par an en moyenne de dépenses d'équipement et affiche un effort d'investissement que l'on peut qualifier de soutenu. **En poursuivant cet effort d'équipement sur les années à venir et sans tenir compte d'AP nouvelles, le volume d'investissement restant à financer (244 M€) dans le cadre de la PPI 2002-2008 se réaliserait tout long du nouveau mandat (7 ans). Toutefois, les enveloppes de PPP et celles des engagements envers Rouen Seine Aménagement ne seront pas intégralement consommées sur cette période.**

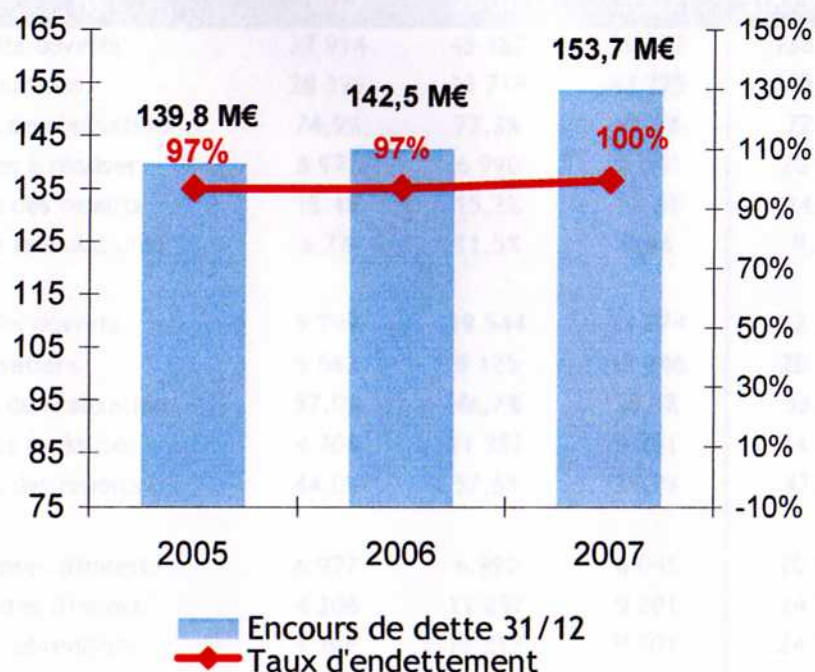
**3- Une forte remontée de l'effort d'équipement impliquant un recours à l'emprunt**

K€		2005	2006	2007	Total 2005-2007
	Dépenses d'équipement	29 482	33 714	43 225	106 421
	Autres	451	7 138	6 417	14 006
<b>A</b>	<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>29 933</b>	<b>40 852</b>	<b>49 642</b>	<b>120 427</b>
	<u>Mode de financement</u>				
	Subventions	5 582	9 125	13 446	28 152
	FCTVA/TLE	4 065	4 185	5 024	13 274
	Autres ressources d'investissement	3	0	0	3
<b>B</b>	<b>Total recettes invest.hors emprunt</b>	<b>9 649</b>	<b>13 310</b>	<b>18 469</b>	<b>41 428</b>
<b>C = B - A</b>	<b>Besoin de financement en proportion des dépenses d'investissement</b>	<b>20 284</b> <b>68%</b>	<b>27 542</b> <b>67%</b>	<b>31 173</b> <b>63%</b>	<b>78 999</b> <b>66%</b>
<b>D</b>	<b>Epargne brute en proportion du besoin de financement</b>	<b>19 970</b> <b>98%</b>	<b>19 258</b> <b>70%</b>	<b>22 148</b> <b>71%</b>	<b>61 376</b> <b>78%</b>
<b>C - D</b>	<b>Solde du besoin de financement après épargne</b>	<b>314</b>	<b>8 284</b>	<b>9 025</b>	<b>17 623</b>
	se traduit par une variation de la dette de	+4 134	+1 883	+11 154	+17 171
	et par une diminution des réserves de	0	6 400	0	-451
	et par une augmentation des réserves de	3 819	0	2 129	

Sur la période 2005/2007, la ville a financé 120,4 M€ d'investissements.

- ✓ Les recettes propres d'investissement ont contribué à hauteur de 34% du financement
- ✓ L'épargne dégagée sur la section de fonctionnement a permis de financer 51% des investissements
- ✓ Le solde a été financé par un accroissement de l'encours de dette (14%). La commune s'est endettée de plus de 17 M€ sur cette période 2005 - 2007.

## Ratios d'endettement



Le poids de l'encours de la dette au regard de la surface financière communale est mesuré par le taux d'endettement (encours de dette / recettes réelles de fonctionnement).

Avec un taux d'endettement de 95% au 31 décembre 2007, la Ville de Rouen apparaît plus endettée par rapport à la moyenne de l'échantillon retenu. A l'inverse de la Ville, cet échantillon se serait légèrement désendetté entre ces deux exercices.

La contrepartie de cette progression de l'endettement est une augmentation des frais financiers.

Par ailleurs, il convient de rappeler que la Ville a contractualisé un PPP qui constitue une dette à rembourser même si l'orthodoxie comptable n'interdit pas le recours à l'emprunt pour financer cet engagement.

Compte tenu de la fragilité de la composition de l'épargne pour les années à venir, la Ville devra contenir l'évolution de son endettement afin de pouvoir faire face à la couverture du remboursement du capital de la dette.

Taux d'endettement hors cessions	2005	2006	évol.
Rouen	97%	97%	+ 0,2%
Moyenne	66%	64%	- 2,8%
Ecart	31%	33%	
<b>Rouen / moyenne</b>	<b>148%</b>	<b>152%</b>	

Capacité de désendettement hors cessions	2005	2006	évol.
Rouen	9,1 ans	9,3 ans	+ 2,7%
Moyenne	4,3 ans	4,3 ans	+ 1,7%
Ecart	4,8	5,0	
<b>Rouen / moyenne</b>	<b>212%</b>	<b>214%</b>	

4- Taux de réalisation et poids des reports

K€	2005	2006	2007	2005/2007
Crédits ouverts	37 914	45 983	52 837	136 734
Réalisations	28 399	33 714	43 225	105 338
Taux de réalisation	74,9%	73,3%	81,8%	77,0%
Restes à réaliser	6 977	6 990	6 041	20 009
Poids des reports	18,4%	15,2%	11,4%	14,6%
Solde (annulations)	6,7%	11,5%	6,8%	8,3%
Crédits ouverts	9 794	19 544	23 074	52 412
Réalisations	5 582	9 125	13 446	28 152
Taux de réalisation	57,0%	46,7%	58,3%	53,7%
Restes à réaliser	4 306	11 257	9 201	24 764
Poids des reports	44,0%	57,6%	39,9%	47,2%
Dépenses d'invest.	6 977	6 990	6 041	20 009
Recettes d'invest.	4 306	11 257	9 201	24 764
<i>dont subventions</i>	4 306	11 257	9 201	24 764
<i>dont emprunt</i>	0	0	0	0
<i>dont autres</i>	0	0	0	0

Avec un taux de réalisation des dépenses d'équipement de 77% se forment des décalages entre les crédits ouverts (volonté politique affichée par la procédure des AP/CP) et les réalisations effectives.

En dépit de la procédure en AP/CP, la ville vote toujours des reports ce qui nous semble en contradiction avec la philosophie du mode de fonctionnement de cette procédure. A terme, la Ville devra annuler ces reports et actualiser à due concurrence ses échéanciers de CP. Ces restes à réaliser représentent en moyenne 14.6% des crédits ouverts.

Le financement de ces reports est totalement couvert par des subventions notifiées mais non recouvrées à ce jour. Il est à noter que la Ville n'a pas inscrit d'emprunt en restes à réaliser sur toute cette période.

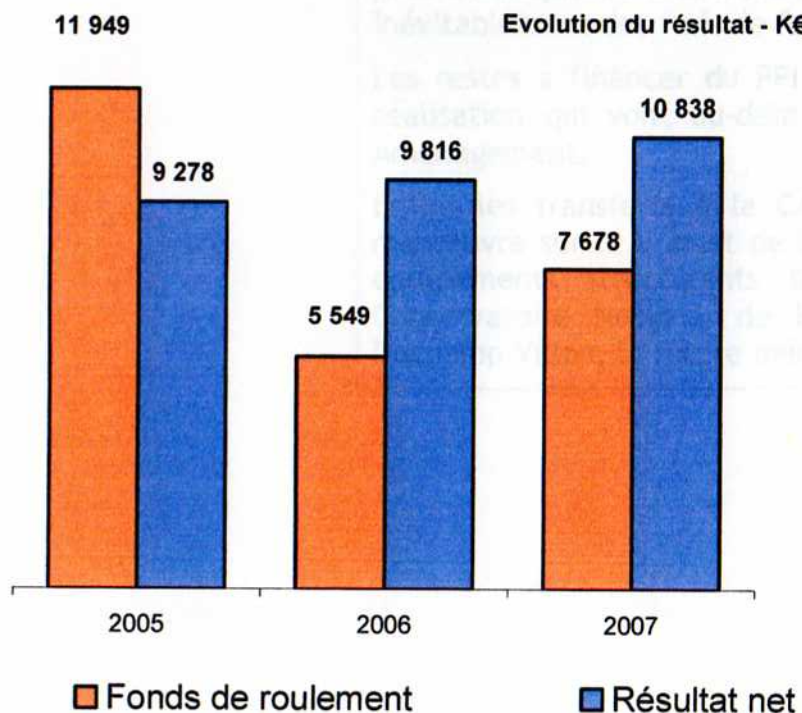
Dep RAR investissement	2005	2006	évol.
Rouen	64	64	0,0%
Moyenne	154	195	+ 27,1%
Ecart	-90	-131	
<b>Rouen / moyenne</b>	<b>42%</b>	<b>33%</b>	

Rec RAR investissement	2005	2006	évol.
Rouen	40	40	0,0%
Moyenne	139	153	+ 9,8%
Ecart	-99	-113	
<b>Rouen / moyenne</b>	<b>28%</b>	<b>26%</b>	

## IV- Fonds de roulement et résultat net

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du Fonds de Roulement et du résultat net global de la ville.

- Le Fonds de Roulement représente le solde des opérations de l'année auquel s'ajoute le résultat reporté de l'année précédente. Sans constituer un état de la trésorerie (dans la mesure où le compte administratif est une comptabilité de droits constatés et ne tient pas compte des factures restant à payer et des recettes restant à recouvrer), le fonds de roulement peut être appréhendé comme ce qui reste à la ville au 31/12.
- Le Fonds de roulement ne donne pas une vision complète de la situation financière de la ville au 31 décembre. En effet, il convient de tenir compte du solde des restes à réaliser de la section d'investissement. Il s'agit des dépenses engagées mais non mandatées et des recettes certaines (subventions, FCTVA, emprunts...) pour lesquelles des titres n'ont pas encore été émis.



- Le résultat net de la ville est demeuré excédentaire tout au long de la période et a franchi la barre des 10 M€. Ceci met en lumière des mobilisations anticipées d'emprunts. **La recherche d'un équilibre du résultat net global de clôture n'a pas été un objectif fixé par la Ville.**

## Conclusion du diagnostic financier

Le maintien de l'épargne sur la période a été obtenu grâce à l'évolution satisfaisante des résultats exceptionnels, voire financiers et non par celle du résultat de gestion courante. De ce fait la progression de l'autofinancement n'est pas structurelle et peut être remise en cause au cours des prochaines années.

Cette montée en charge de l'exploitation s'est opérée parallèlement au financement d'un programme d'investissement important (PPI 2002 - 2008 géré en AP/CP) qui a eu pour conséquence d'accroître l'encours de la dette, les frais financiers et de générer inévitablement des frais de fonctionnement.

Les restes à financer du PPI 2002-2008 s'élèvent à 244 M€ avec des échéanciers de réalisation qui vont au-delà de l'actuelle mandature pour le PPP et Rouen Seine Aménagement.

Enfin, les transferts à la CA de Rouen semblent avoir dégagé peu de marges de manœuvre sur le budget de la Ville dans la mesure où celle-ci supporte toujours des équipements structurants tels que l'EPCC Opéra Rouen Haute Normandie, le Conservatoire National de Région, l'Ecole Régionale des Beaux Arts, le Théâtre Duchamp Villon, la future médiathèque, les piscines, la patinoire,....

## DIAGNOSTIC DE LA DETTE

### I- Encours de dette propre et garantie de la ville : description et risques

#### A- Une sécurisation court terme importante de la dette

	encours au 1/1/08			encours au 1/1/09			encours au 1/1/10		
	en €	en %	Coût (est) 2008	en €	en %	Coût estimé 2009	en €	en %	Coût estimé 2010
<b>TAUX FIXE</b>	<b>112 048</b>	<b>73%</b>	<b>3,80</b>	<b>76 573</b>	<b>55%</b>	<b>3,79</b>	<b>67 034</b>	<b>54%</b>	<b>3,70</b>
taux fixe DR	32 510	21%	4,45	26 745	19%	4,28	21 317	17%	4,08
taux fixe court	79 538	52%	3,53	49 829	36%	3,53	45 717	37%	3,53
<b>TAUX FIXE A BARRIERE</b>	<b>4 397</b>	<b>3%</b>	<b>3,63</b>	<b>4 197</b>	<b>3%</b>	<b>3,90</b>	<b>3 997</b>	<b>3%</b>	<b>3,71</b>
taux fixe à barrière sur Euribor	4 397	3%	3,63	4 197	3%	3,90	3 997	3%	3,71
<b>TOTAL TAUX FIXE</b>	<b>116 445</b>	<b>76%</b>	<b>3,79</b>	<b>80 770</b>	<b>58%</b>	<b>3,80</b>	<b>71 031</b>	<b>57%</b>	<b>3,70</b>
<b>TAUX INDEXE</b>	<b>14 454</b>	<b>9%</b>	<b>4,71</b>	<b>12 809</b>	<b>9%</b>	<b>4,53</b>	<b>11 140</b>	<b>9%</b>	<b>4,32</b>
INDEX + MARGE	14 454	9%	4,71	12 809	9%	4,53	11 140	9%	4,32
Euribor préfixé	12 319	8%	4,76	10 980	8%	4,56	9 616	8%	4,34
TAM/TAG	2 134	1%	4,44	1 829	1%	4,38	1 524	1%	4,21
<b>STRUCTURES TAUX VARIABLES</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0,00</b>	<b>24 452</b>	<b>18%</b>	<b>5,51</b>	<b>23 148</b>	<b>18%</b>	<b>5,03</b>
Taux révisable à barrière	0	0%	0,00	24 452	18%	5,51	23 148	18%	5,03
<b>TOTAL TAUX INDEXE</b>	<b>14 454</b>	<b>9%</b>	<b>4,71</b>	<b>37 261</b>	<b>27%</b>	<b>5,17</b>	<b>34 289</b>	<b>27%</b>	<b>4,80</b>
<b>TOTAL CONSOLIDE</b>	<b>130 899</b>	<b>85%</b>	<b>3,89</b>	<b>118 031</b>	<b>85%</b>	<b>4,23</b>	<b>105 320</b>	<b>84%</b>	<b>4,06</b>
<b>REVOLVING NON CONSO</b>	<b>22 770</b>	<b>15%</b>	<b>4,02</b>	<b>20 212</b>	<b>15%</b>	<b>4,02</b>	<b>19 814</b>	<b>16%</b>	<b>4,02</b>
<b>TOTAL + REVOLVING</b>	<b>153 668</b>	<b>100%</b>		<b>138 243</b>	<b>100%</b>		<b>125 133</b>	<b>100%</b>	

En 2008, la structure de la dette apparaît sécurisée par une importante strate de taux fixes courts. La totalité de la strate aura basculé en 2011 sur des emprunts structurés, avec un premier basculement dès fin 2008. On peut ainsi résumer l'encours en 2008 par :

- 73% de dette sécurisée (taux fixe classique sur la durée résiduelle 21% + taux fixe court puis formule structurée 52%),
- 3% de dette sur taux fixe à barrière (la barrière basse à 4.30% est franchie et cet emprunt est donc sur index de la zone Euro),
- 9% de dette sur index monétaire de la zone Euro (Euribor et TAM / TAG)
- 15% de revolving tirés (quelques jours en fin d'année 2007 et remboursés début 2008).

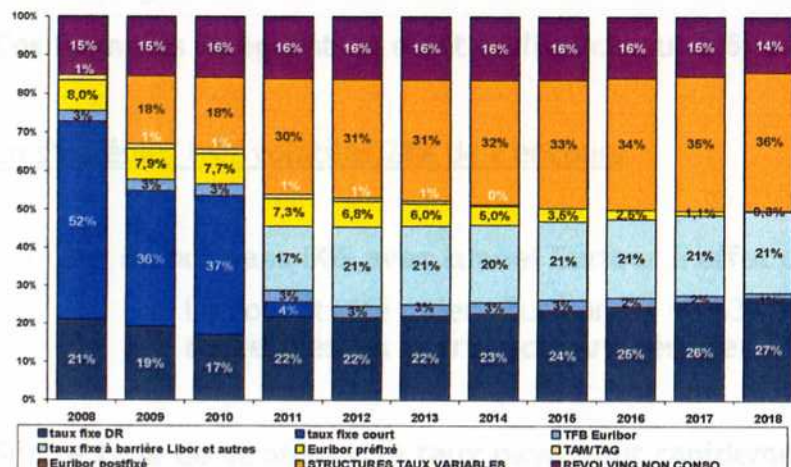
## B- Un coût optimisé en 2008 et encadré jusqu'en 2011

La ville bénéficie d'un coût de la dette optimisé en 2008 au prix d'une prise de risque importante à moyen terme. Le fort positionnement sur des stratégies de taux fixes courts permet un **coût de dette prévisionnel de 3.89%**. Ce coût peut être comparé au taux de swap de vie moyenne de 7 ans qui est de 4.75% (soit un équivalent de marge négative de 0.86%)

Cependant, le positionnement sur les différentes stratégies limite les marges de manœuvre de la ville en cas de dégradation du marché. Dès lors les sorties de ces emprunts se feraient par le paiement d'indemnités en cas de mauvaise valorisation.

Conditions de remboursement anticipé & de souplesse		
Type de condition	CRD au 01/01/08, en K€	%age du total consolidé
Aucune indemnité	4 032	3%
Soulte de marché	86 069	31%
Indemnité actuarielle	40 797	66%
<b>Total dette consolidée</b>	<b>130 899</b>	<b>100%</b>

En perspective et à stock constant, la part structurée devient largement majoritaire



La structure en perspective se caractérise par :

- ⇒ Une sécurisation diminuant très rapidement avec deux décrochages marqués en 2009 et en 2011 abaissant la strate taux fixe de 73% à 26%.
- ⇒ Ces décrochages se font au profit d'une strate structurée classée ci dessous (47%) par catégories de risque :



### En stratégie structurée classique 11% de l'encours

- Une formule sur Libor USD 3M avec une barrière sécurisante à 7.50%. La formule de taux est la suivante  $3.08 + \text{Max}(\text{Libor USD } 3\text{M} - 7.50\% ; 0)$ . Le risque est « encadré » puisqu'en cas de franchissement de la barrière, le taux payé sera proche des taux constatés sur les marchés, en l'occurrence de la zone US fortement corrélée avec la zone Euro.

### En stratégies volatiles 13% de l'encours

- Des taux structurés sur index Libor CHF et Libor USD pour un volume de 20.4M€,
  - Une formule où la ville paie :  
Le Min [Euribor 12M ; taux fixe 5.25] - 0.05% si Libor USD < 6.40,  
Sinon Min [Euribor 12M ; taux fixe 5.25] - 0.05% + 5\*(Libor USD 12M - 6.40%).
  - Et une formule sur Libor CHF où la ville paie 3.85% si Libor CHF < 4.00% sinon  $3.85 + 5 * (\text{Libor CHF} - 4.00\%)$ .
  -

Ces formules intègrent un effet multiplicateur à 5 pouvant conduire à un taux élevé par rapport au marché.

### En stratégies très volatiles 28% de l'encours

- Sur deux swaps IXIS avec tunnel Euribor à effet cumulatif dès décembre 2008, pour un volume de 25.7M€,
  - La collectivité paiera Euribor 3M +0.53% si l'Euribor 3M évolue entre  $2.00\% < \text{Eur } 3\text{M} < 6.00\%$ , sinon elle cumule tous les trimestres les écarts pouvant résulter d'un fixing de l'Euribor hors des barrières.

Sur ce type de stratégie, le taux payé peut rapidement atteindre un taux à deux chiffres et s'y maintenir durablement, rendant impossible tout réaménagement en cas d'une telle dégradation

- Et deux produits sur change pour 15 M€,
  - La collectivité paie 2.50% si fixing USD/CHF  $\leq 1.1075$  sinon  $2.50\% + 1 * [(1.1075 / \text{fixing USD / CHF}) - 1]$ . Cet emprunt est déjà dégradé avec un cours USD/CHF à 1.0487 qui ferait payer un taux de 8.11%.
  - Et une autre ligne sur la stratégie suivante la collectivité paie 3.85 si Eur / CHF  $> 1.445$ , sinon  $5.35\% + 0.5 [(1.445 / (\text{Eur / CHF}) - 1)]$ .

L'addition d'un taux fixe et d'une variation fait courir un risque important sur le taux payé en cas de dépassement des barrières.

Compte tenu de l'exposition de dette à moyen terme, un rééquilibrage du risque est nécessaire. Cela passera par le choix de stratégies plus lisible en termes de risques.

- De taux variables Euribor 1 à 12M (*l'Euribor 1M apporte plus de réactivité dans la gestion de la dette*),
- Des taux fixes de durée intercalaires pour profiter de la « courbe des taux en U ».

## II- Analyse de la dette garantie :

La dette garantie par la ville représente 114 M€, répartie en 3 strates :

- › La strate à taux fixe : 19% de l'encours. Cette strate présente un risque faible,
- › La strate à taux variable sur Euribor pré/post : Une partie de cette strate subit déjà les effets de la crise financière avec des Euribor très perturbés.
- › La strate sur Livret A représente la majorité de l'encours garanti par la ville, 70% de l'encours.

	Encours au 01/01/08 garanti		encours au prorata des quotités	
Taux fixe	€ 15 667 315	13%	€ 15 650 747	99,9%
Euribor pré/post	€ 7 466 194	6%	€ 7 466 194	100,0%
Livret A + marge de 0 à 130pb	€ 98 913 408	81%	€ 90 943 967	91,9%
Total	€ 122 046 917	100%	€ 114 060 908	93,5%

Le risque de la dette garantie est concentré sur la strate Livret A, même si la strate Euribor subit les perturbations de marché.

Le taux du Livret A a augmenté au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2008 passant de 3.00% à 3.50%, cette hausse n'est pas encore intégrée dans les calculs d'intérêts des bénéficiaires de garanties et entrainera une hausse des intérêts. Le surcoût entrainé par le passage du Livret A de 3.00 à 3.50% entraine **une hausse des intérêts de 601K€** pour les bénéficiaires. Avec les perturbations prolongées sur l'Euribor 3M qui touche les 4.85% et des anticipations inflation en mars à 3.20%, les anticipations de taux de livret A sont actuellement à 3.75% et pourrait monter à 4.00%.

Si le gouvernement décide d'une nouvelle augmentation du taux du Livret A en aout, le **surcoût d'intérêt pour les bénéficiaires seraient de l'ordre de 250K€ à 500K€.**

L'impact globale sera de **850K€ à 1.1M€** sur les frais financiers du Livret A.

## DIAGNOSTIC DE LA DETTE

Récapitulation par bénéficiaire	Dettes en capital		Annuité à payer dans l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice dont	
	à l'origine	au 01/01/2008		Intérêts	Capital
Logt Soc Priv	€ 29 411 335	€ 23 795 505	€ 1 912 635	€ 1 013 386	€ 899 249
Ets Médico-Soc Priv	€ 4 042 022	€ 3 572 775	€ 309 731	€ 153 670	€ 156 061
Association - Milieu Educatif	€ 1 262 014	€ 386 552	€ 135 565	€ 17 744	€ 117 821
Association - Milieu Sanitaire et Social	€ 2 241 535	€ 1 509 294	€ 152 365	€ 66 507	€ 85 858
OPAC	€ 86 307 405	€ 47 276 729	€ 5 729 520	€ 1 703 975	€ 4 025 546
SA HLM	€ 41 029 306	€ 31 410 526	€ 2 597 237	€ 1 222 709	€ 1 374 528
SEM	€ 10 743 830	€ 6 923 066	€ 857 274	€ 276 919	€ 580 354
Autres	€ 7 700 000	€ 5 135 294	€ 2 479 395	€ 226 454	€ 2 252 941
CH	€ 5 495 415	€ 1 208 661	€ 574 815	€ 113 627	€ 461 188
GIP MARITE	€ 1 146 000	€ 828 514	€ 171 335	€ 41 050	€ 130 286
<b>total</b>	<b>€ 189 378 862</b>	<b>€ 122 046 917</b>	<b>€ 14 919 871</b>	<b>€ 4 836 039</b>	<b>€ 10 083 832</b>

Dans le cadre des engagements donnés par la marie de Rouen, la dissolution du GIP Marité entrainerait un d'appel de fonds par les banques pour un volume de 603 K€ pour la collectivité.

### En conclusion, la dette de la ville de Rouen se résume ainsi :

- › Une forte sécurisation actuelle qui disparaît en 2010 créant une incertitude budgétaire sur le stock existant à compter de 2011,
- › Une optimisation du taux par des prises de risques sur des formules structurées, nécessitant un suivi objectif dans les conditions de marché,
- › Une prise de risque à moyen terme qui nécessite un rééquilibrage avec des stratégies moins volatiles (*retours sur des taux fixes classiques ou des indexations Euribor 1 à 12 mois, TAM, TAG...*),
- › Une dette garantie dont l'exposition porte essentiellement sur l'évolution du Livret A.